

(Décision du Conseil départemental du 27 juin 2025)

Conseil départemental de l'Orne

Pôle attractivité territoriale
Direction développement durable des territoires
27, Boulevard de Strasbourg - CS 30528
61017 – ALENCON CEDEX

Mme VECRIN : 02.33.81.64.71
Courriel : pat.dddt@orne.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

(Imprimé à retourner, complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées (Cf. page 2) au Conseil départemental à l'adresse indiquée ci-dessus)

IMPORTANT : Les devis ne doivent faire l'objet d'aucune signature, ni engagement de votre part, avant accusé réception **écrit** de votre demande de subvention par les services du Conseil départemental de l'Orne. Le montant subventionnable minimum est fixé à 1 000 € HT (ou TTC pour les particuliers). Le taux de subvention de l'aide pourra être modulé afin que le total d'aide publique ne dépasse pas les 80%. L'aide est limitée à un dossier tous les **3 ans** par pétitionnaire (date de notification faisant foi).

Type de projet : Création Restauration

Surface de la mare = _____ m²

Identité du demandeur :

- Propriétaire privé
- Association (*si statuts en lien avec le projet*)
- Collectivité territoriale ou établissement public

NOM : Prénom :

Dénomination (*si association, collectivité ou établissement public*) :

Adresse complète :

Commune déléguée :

Code Postal :

--	--	--	--	--

 Commune :

N° de Tél. (*obligatoire*) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Courriel :

Travaux envisagés :

- Abattage / élagage
- Débroussaillage
- Curage (ou creusement pour création de mare)
- Reprofilage des berges
- Régalage des vases

Descriptif des travaux :

Coût total des travaux : HT , €

TTC , €

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné certifie :

- respecter toutes les procédures administratives nécessaires à la mise en œuvre du projet (*pour vous assurer de la faisabilité de votre projet : DDT Orne 02.33.32.50.38 Service eau et biodiversité*),
- pour les **exploitants agricoles**, que ce projet n'est soumis à aucune obligation réglementaire,
- démarrer les travaux dès la 1ère année et les finaliser dans les 2 ans suivant l'attribution de la subvention,
- pérenniser et entretenir la mare pendant une durée d'au moins 10 ans à compter de l'attribution de la subvention,
- ne planter aucune espèce végétale reconnue envahissante au titre de Art. L411-5 et L411-6 du Code de l'Environnement (<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-especes-envahissantes-a3730.html>),
- référencer la mare dans la base de données du Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) en ligne (<http://recensementmare.pramnormandie.com/API/>),
- avoir pris connaissances de l'utilisation des données personnelles dans le cadre de cette de subvention, précisée ci-dessous :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le Conseil départemental de l'Orne dans un fichier informatisé pour l'attribution de subvention pour des créations ou restaurations de mares. Les données personnelles collectées seront communiquées aux agents de la Direction du Développement Durable des Territoires et de la direction des finances. Vos données sont conservées, dès l'instruction du dossier, pour une durée de 10 ans permettant les contrôles réglementaires obligatoires. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour ce faire, ou pour obtenir plus d'informations sur vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données sur l'adresse dpd@orne.fr ou par courrier postal à son attention à l'adresse suivante : **Conseil départemental de l'Orne**, Hôtel du département, Délégué à la protection des données, 27, boulevard de Strasbourg, CS 30528 – 61017 Alençon Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez également le droit de saisir l'autorité de contrôle nationale, la CNIL en leur adressant une plainte : CNIL - 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex ; www.cnil.fr.

Fait à , le ____ / ____ / 20____

Signature(s)

Constitution du dossier de demande de subvention :

- Le présent dossier complété et signé
- Un descriptif des travaux (*carte, photos, planning, ...*)
- Le(s) devis des travaux non signé(s)
- Un avis positif de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) :
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/demande-d-autorisation-de-travaux-dans-les-mares-a5109.html>
- La fiche descriptive PRAM Normandie (Programme régional d'actions en faveur des mares de Normandie) :
https://www.pramnormandie.com/doc/Fiche_caracterisation_simplifiee.pdf
- Un relevé d'identité bancaire de l'exploitation (RIB)